



ORGANISATION - Selon la convention de fusion, la nouvelle Commune de Blonay-Saint-Légier sera gérée au niveau décisionnel et stratégique par une municipalité de sept membres (au lieu de 10 actuellement pour les deux communes). La gestion opérationnelle sera, quant à elle, confiée à sept chefs de service et dix-sept cheffes et chefs de secteur. A noter la création d'un nouveau poste de responsable du secteur des ressources humaines et de la formation, qui permettra à la future commune de développer sa capacité à recruter et à fidéliser les compétences et les talents nécessaires à un fonctionnement optimal de l'administration.

Les visages de la nouvelle commune



La sélection des chefs de service/secteur s'est déroulée comme suit :

- les cadres et collaborateurs ont tout d'abord reçu une communication interne les informant du processus de réflexion visant à définir les contours de la future administration communale. En parallèle, plusieurs modèles d'organisation ont été soumis au comité de pilotage (COPIL), avec une vision précise de chaque service et secteur ;

- des entretiens ont ensuite été menés par un mandataire externe, la société Compas Management Services, avec l'ensemble des cadres et collaborateurs des deux communes. Sur la base d'un canevas d'entretien, le profil de chaque personne rencontrée (forces, faiblesses, parcours professionnel, capacité managériale, ambition, souhaits, etc.), a pu être établi ;
- après analyse des informations récoltées durant les entretiens, une première proposition

d'attribution des postes de cadres a été présentée au COPIL. Le retour des municipaux et des secrétaires municipaux a permis d'affiner la sélection. A ce stade, un certain nombre de cadres en place, proches de l'âge de la retraite, ont indiqué ne pas souhaiter augmenter leurs responsabilités ou la charge de travail administratif.

La proposition d'attribution des postes de cadres a été validée par le COPIL puis par les municipalités *in corpore*, avant d'être communiquée aux intéressés par le COPIL en présence des membres des deux municipalités.

Au final, et dans la majorité des cas, le choix des cadres de la nouvelle commune s'est fait en bonne entente entre les personnes concernées. Celles-ci collaborent d'ailleurs parfaitement au niveau opérationnel dans le cadre des groupes de travail.

Voici le premier d'une série de portraits consacrés à ces personnes qui ont choisi de se mettre au service de la nouvelle commune.

 Pierre-Alain Rattaz
 Laurent de Senarclens

Stéphane Roulet, Chef de service - Finances

Comment préparez-vous l'entrée en fonction de la nouvelle commune ?

L'entrée en fonction de la nouvelle commune se prépare tambour battant, le report de la votation sur la fusion ayant raccourci le délai de mise en œuvre de six mois. Nous avons toutefois la chance, avec mon homologue de Blonay, André Perruchoud, de travailler de concert sur de nombreux sujets intercommunaux depuis plus de vingt ans.

La bonne ambiance entre les collaborateurs des deux services des finances permet d'avancer sereinement, et ce, quel qu'ait été le bulletin déposé dans l'urne !

Le plus difficile sera de travailler sur trois comptabilités différentes, début 2022, c'est-à-dire le bouclage des comptes 2021 de chacune des communes, puis de repartir avec un nouveau logiciel de gestion pour la commune fusionnée.

Fusionner deux services financiers représente un défi. Par quoi allez-vous commencer ?

Le terme « défi » est peut-être un peu exagéré, les finances et la comptabilité restant par nature des choses cartésiennes. Si l'on veut utiliser ce terme, je pense que ce sera davantage au plan humain qu'il faudrait l'appliquer. En effet, les collaboratrices et collaborateurs sont sensibles à leur environnement de travail actuel, et il est clair qu'il y aura des changements, au niveau du

fonctionnement, des procédures et du lieu de travail. Il faudra accueillir et travailler avec de nouveaux collègues. Le changement est souvent perçu comme source d'inquiétude.

Quels sont les autres gros chantiers en cours ?

Avant la fusion, un projet de budget 2022 devra être préparé, en tenant compte d'un tout nouveau plan comptable, au niveau opérationnel, les bases étant fournies par le Canton de Vaud.

Calendrier des opérations

Ratification de la Convention de fusion par le Grand Conseil	1 ^{er} semestre 2021
Elections des nouvelles autorités	Sept.-Nov. 2021
Entrée en fonction de la commune fusionnée	1 ^{er} janvier 2022
Délai pour le vote sur le budget et le taux d'imposition	1 ^{er} trimestre 2022



Stéphane Roulet

Après la fusion, tous les règlements communaux devront être remaniés et appliqués dans un délai de deux ans.

La formation sur le nouveau logiciel de gestion sera aussi à assimiler, sachant que ni celui de Blonay ni celui de St-Légier-La Chiésaz n'ont été

retenus. Il est connu qu'une telle mise à niveau peut durer un ou deux ans.

Comment vivez-vous tout cela ?

J'ai toujours apprécié de pouvoir mettre mes compétences à disposition de mon employeur et je reste très motivé à continuer de le faire pour la

future commune. Je profite de remercier les personnes qui m'ont offert cette opportunité.

Parlez-nous un peu de vous et de votre parcours ?

J'ai presque toujours suivi la voie comptable, d'abord au sein d'une fiduciaire, puis d'une entreprise de chauffage sanitaire, avant d'arriver, le 1^{er} mars 1998, au poste que j'occupe actuellement.

Stéphane Roulet côté cour, c'est qui ?

Né il y a un tout petit peu plus d'un demi-siècle à La Tour-de-Peilz, j'ai eu la chance d'habiter toute ma vie sur la Riviera, dont à Blonay, puis à St-Légier-La Chiésaz, où je réside actuellement. Marié et père d'une ado, nous sommes également propriétaires d'un chien qui a le bon goût de ne pas savoir aboyer.

Sportif, un peu, suivant en cela les préceptes d'une jeune centenaire que j'ai eu le plaisir de rencontrer à son anniversaire, au nom de la commune, et qui expliquait sa longue vie par « *No sport* et un verre de vin de temps à autre ». On pourrait y ajouter le climat de la Riviera, non ?

P.-A. R
 LdS

PSSST... LE CONFORT CITROËN S'ÉLECTRIFIE.




SUV CITROËN C5 AIRCROSS HYBRID HYBRIDE RECHARGEABLE

Autonomie jusqu'à 55 km en mode 100% électrique
Suspensions à butées hydrauliques progressives®
Puissance combinée du système de 165 kW/225 CV

À PARTIR DE **CHF 359.-**

Garage du Mont-Pèlerin SA
Rte Industrielle 15
1806 St-Légier - La Chiésaz
Tél. 021 943 32 32
www.garagemontpelerin.ch



www.btsun.ch
Ch. Péage 9 - 1806 St-Légier
021 552 15 45 - info@btsun.ch

15 ANS D'EXPÉRIENCE

Des solutions complètes « clé en main » dans le domaine des énergies renouvelables.

Nouveau !



Service multi-benne de 4 à 14 m³

Chabloz Transports SA

1822 Chernes & 1807 Blonay
Tél. 079 301 03 14 • Fax 021 943 35 86
E-mail: gerald.chabloz@bluewin.ch

